



Pic de pollution : Anne Hidalgo salue la reconduction de la circulation alternée samedi

Anne Hidalgo, Maire de Paris, salue la mobilisation rapide des pouvoirs publics, qui ont décidé, à la demande de la Ville, de prolonger samedi 17 décembre, la mesure de circulation alternée ainsi que le contournement de l’Ile-de-France pour les poids-lourds et la réduction de la vitesse sur les grands axes franciliens.

Airparif prévoit un nouveau dépassement du seuil d’information et de recommandation aux particules fines samedi. Au vu de ce phénomène de persistance de la pollution, le Préfet de Police a accepté la demande d’Anne Hidalgo, Maire de Paris, de reconduire la circulation alternée demain. Cette mesure a fait la démonstration de son efficacité puisque la mise en place rapide de la circulation alternée, dès vendredi, a permis de contenir la hausse de la pollution.

Afin que les Franciliens soient le moins impactés possible par cet épisode, les transports en commun, l’abonnement une journée Vélib’ et 1 heure d’Autolib’ pour les nouveaux abonnés seront gratuits. Des messages de prévention seront également diffusés sur les panneaux lumineux municipaux et sur le site internet paris.fr. Les automobilistes sont incités au civisme en prenant les transports en commun et les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

Conformément aux dispositions prévues par l’Exécutif parisien, la Ville de Paris mettra également en place le stationnement résidentiel gratuit pour la journée de samedi.

Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski appellent l’ensemble des automobilistes à s’équiper des vignettes « Crit’air », obligatoires à partir du 16 janvier 2017. En cas de pic de pollution, ce seront ainsi les véhicules les plus polluants qui seront interdits.

Contact presse : Mathilde Pieraut / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr